BUREAUX
ROUBAIX. - 69-71, Grande-Rue. Tél. 237.52.
TOURCOING. — 22, rue Carnot. Tél. 437.
LILLE. - 11, rue Faidherbe Tél. 530.31.
PARIS. — 26, boulevard Poissonnière. Tél. Provence. 77.94.
MOUSCRON. — 100, rue de la Station : Tél. 1001.

ANCIENS DIRECTEURS :
Jean Reboux
Alfred Reboux
Madame Alfred Reboux

89me Année. - N° 74. — UN FRANC — MERCREDI 15 MARS 1944.

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix-Tourcoing et de la Région

ABONNEMENTS
Nord et départements limitrophes :
3 mois ..... 85 fr.
6 mois ..... 160 fr.
1 an ..... 300 fr.
Autres départements et colonies :
3 mois ..... 95 fr.
6 mois ..... 180 fr.
1 an ..... 336 fr.
Compte chèques postaux : Lille 97

LA BATAILLE CONTINUE DE FAIRE RAGE dans le secteur méridional du front de l'Est

LA VILLE DE KHERSON A ÉTÉ ÉVACUÉE

QUARTIER GÉNÉRAL DU FÜHRER, 14 MARS. — *Le haut commandement des forces armées communique :*

Dans le secteur sud du front de l'Est, où une lutte acharnée se déroule sur des chemins impraticables et un terrain transformé en bourbier, et où de nouvelles réserves sont jetées dans la mêlée de part et d'autre, nos troupes ne cessent de se distinguer par leur fermeté exemplaire et leur esprit offensif intact en présence de forces ennemies supérieures en nombre. C'est ainsi que ces jours derniers, la division de grenadiers motorisés « Grossdeutschland » placée sous le commandement du lieutenant général von Manteuffel et les troupes du 59me corps d'armée, placées sous le commandement du lieutenant général Friedrich-Wilhem Schulz, se sont brillamment comportées.

Dans le cadre d'un mouvement de décrochage prévu, la ville de Kherson a été évacuée après destruction de toutes les installations d'importance militaire.

Dans le secteur au sud de Staro-Constantinov et à l'est de Tarnopol, nos contre-attaques ont été fructueuses.

Sur le reste du front, les bolchevistes n'ont plus exécuté de puissantes attaques que dans le secteur au nord-ouest de Nevel, où elles sont restées sans résultat.

Ces dernières semaines, la 170me division d'infanterie de la Basse-Saxe et de Schleswig-Holstein et des formations y rattachées, placées sous le commandement du colonel Hass se sont particulièrement distinguées au cours des combats dans ce secteur.

En Italie aucune opération importante n'a eu lieu lundi. Des chasseurs allemands et la D.C.A. ont abattu au-dessus de la tête de pont de Nettuno sept appareils ennemis.

En Méditerranée, un submersible ennemi a été détruit par des chasseurs de sous-marins.

La nuit de lundi, des appareils de harcèlement britanniques ont jeté des bombes sur l'Ouest de l'Allemagne. Des avions de combat allemands ont attaqué avec un excellent résultat des objectifs situés sur la côte sud de l'Angleterre.

Le docteur Goebbels rend hommage à l'endurance du peuple allemand et proclame sa foi en la victoire

Salzbourg, 14 mars. — Au cours d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée lundi à Salzbourg, le Dr Goebbels a commémoré le sixième anniversaire du retour au Reich des Gau des Alpes et du Danube.

Pour la première fois, déclara le ministre, les Prussiens et les Autrichiens ou les Saxons ou les Bavarois marchent, unis, côte à côte dans cette guerre. Ils forment bloc contre les ennemis du peuple allemand.

La guerre approche à pas de géant de son point culminant. Avant que la décision tombe, l'ennemi essaie d'attirer dans son camp des puissances neutres ou alliées. C'est là une preuve, ajoura le Dr Goebbels, qu'il ne se sont nullement si fort qu'il essaye de nous faire croire. L'ennemi sait pertinemment qu'il n'a aucune chance de remporter la victoire sur le champ de bataille. Il en a fait l'expérience sur tous les fronts.

L'Angleterre, qui a déclenché cette guerre pour rétablir l'équilibre européen contre l'Allemagne, doit faire face actuellement à un danger beaucoup plus grand de la part de l'Union soviétique. Cela résulte du fait que l'Empire britannique est pratiquement sous la dépendance idéologique du Kremlin et force inéluctablement d'ouvrir grandes les portes au bolchevisme à l'intérieur de ses frontières.

Tandis que les adversaires de l'Axe commencent peu à peu à se diviser sur leurs buts de guerre, le peuple allemand est prêt pour défendre son existence, à mettre toutes ses forces en œuvre et à supporter tous les sacrifices. Par son comportement, il a prouvé que les bombardements aériens, loin de briser son moral, ne font que le renforcer. Nous savons que même ce genre de guerre nous est beaucoup plus supportable qu'une paix telle que l'ennemi veut nous l'imposer.

Pour le peuple allemand, ce ne sera pas seulement un honneur, mais un avantage d'avoir, à la fin de cette guerre, une série de villes détruites, mais de posséder aussi la victoire et la liberté, au lieu de villes intactes et la défaite. A ce moment-là, il ne sera guère difficile à la nation victorieuse de reconstruire ses villes détruites.

Peut-être est-il profitable à l'Allemagne que ses ennemis sous-estiment sa volonté de vaincre car ils connaissaient la fermeté avec laquelle le peuple allemand a enduré les épreuves au cours de cette lutte gigantesque. Ils n'oseraient probablement pas tenter l'invasion du continent.

Ils sont obligés, pour des raisons diverses de risquer cette entreprise hasardeuse.

Dans un temps qui n'est plus loinain, l'Allemagne aura de nouveau l'initiative et, peu à peu, mais sûrement, l'avance technique toute provisoire de l'ennemi ne sera pas seulement rattrapée mais largement dépassée. Si nous parvenons, en cette heure décisive, à tenir bien ferme, à ne pas faiblir et à croire inébranlablement à notre cause sacrée, à notre sort et à notre vie, nous remporterons, de haute lutte, cette guerre historique.

C'est une chance unique pour le peuple allemand, d'être dirigé par un homme qui, inflexiblement et avec une énergie indomptable, le conduit à travers tous les obstacles. Quand une nation est pénétrée, jusque dans ses moindres fibres, de cette certitude, la victoire lui est assurée, car l'histoire n'écrit pas d'exemple qu'un tel peuple ait jamais été battu.

Les attaques anglo-américaines contre la neutralité espagnole ont leur origine à Moscou

Madrid, 14 mars. — Dans un article où il est question des attaques anglo-américaines contre la neutralité de l'Espagne, le journal « La Prensa » de Barcelone déclare sans ambages que c'est Moscou qui se trouve à l'origine de toute cette agitation.

« Nous ignorons, poursuit-il, ce qui s'est passé lors de la conférence de Téhéran, mais il est évident que les attaques dirigées contre l'Espagne ont commencé peu après la fin de ces pourparlers. Nous comprenons, d'ailleurs, fort bien que M. Staline n'ait pas encore pu digérer le cuisant échec qui lui fut infligé lors de la guerre civile espagnole. C'est la haine que Staline voue à l'Espagne nationale et anticommuniste qui l'incite à mettre tout en œuvre pour que soit porté atteinte à notre neutralité. »

LA CHARTE DU TRAVAIL *et la doctrine sociale de l'Église*

C'est à tort, sans doute, que la loi du 4 octobre 1941 a été dénommée « charte du travail ». Une charte était, jadis, un acte en vertu duquel certaines libertés, minutieusement précisées, étaient accordées au peuple ou à des associations reconnues. Or, la charte de 1941 ne nous octroie pas de libertés, elle n'apporte même pas de solutions pratiques immédiates, mais elle édicte des règles auxquelles devront se soumettre le capital et le travail. Elle ne constitue pas un tout, mais seulement une base sur laquelle pourra s'organiser la profession. Elle énonce une doctrine nouvelle, qui heurte d'abord nos conceptions habituelles.

On s'explique, dès lors, que cette doctrine ait ses adversaires, dont tous malheureusement ne sont pas de parfaite bonne foi. Parce qu'elle émane d'un régime qu'ils combattent ceux-ci proclament et font écrire que « la charte du travail consacre l'asservissement de la classe ouvrière », quand elle aurait pu constituer, à quelques menus détails près, le plus beau fleuron d'une législature de gauche sous la IIIe République...

Elle paraît aussi éveiller les scrupules de certains croyants, qui se demandent si elle se trouve en concordance avec les directives économiques et sociales données aux patrons et aux ouvriers catholiques par les encycliques de Léon XIII et de Pie XI.

La réponse n'est pas facile à donner, elle exige de sérieuses recherches, car tout en s'appuyant sur des principes moraux constants, la pensée officielle de l'Eglise ne saurait se cristalliser en des formules immuables alors que les sociétés se trouvent en permanente évolution.

Cette réponse, pourtant, méritait d'être étudiée, car la promulgation de la charte du travail, quel que soit le sort futur de l'expérience, constitue un fait social de première importance, digne d'être examiné à la lumière des enseignements de l'Eglise. Un Lillois, M. G. Lamoot, s'est attaché à cette tâche délicate, et il nous soumet le fruit de son labeur dans un livre sur « la charte du travail et la doctrine sociale de l'Eglise », préfacé par M. Eugène Duthoit, doyen de la Faculté libre de droit de Lille, président des Semaines sociales de France.

Pour M. Lamoot, comme pour beaucoup, comme d'ailleurs, pour ses auteurs eux-mêmes, la charte du travail ne constitue pas un monument définitif, mais une puissante ébauche susceptible de sérieuses modifications avant de rendre tous les services que l'on attend d'elle.

Tout en se défendant d'entamer un procès de fond, il exprime, notamment le souci que les législateurs n'aient pas suffisamment tenu compte des droits de la famille. Il s'élève contre la dissolution pure et simple des syndicats et demande pour les associations professionnelles libres l'autorisation de subsister. Il dénonce les dangers de l'étatisme dans un système où le gouvernement aurait le pouvoir de nommer les dirigeants des syndicats et des comités sociaux.

La profession de demain, nous dit-il, n'a pas, sous prétexte qu'elle n'était rien autrefois, à être tout. Et l'Etat de demain n'a pas davantage, pour empêcher les abus de pouvoir des professions, à les supplanter...

Mais il n'hésite pas à mettre en lumière les affinités et les harmonies non douteuses que la charte présente avec la doctrine de l'Eglise quand elle se propose de mettre fin à la lutte des classes, d'interdire la grève et le lock-out, d'imposer le règlement pacifique des conflits sociaux, quand elle prévoit l'organisation corporative, d'inspiration nettement chrétienne, et la coordination des professions, quand elle pose enfin le principe du juste salaire et du patrimoine corporatif.

Pour utiliser les vastes perspectives offertes par la charte, il faut, toutefois, des animateurs conscients de la noblesse de leur mission, des « créateurs moraux », car « les plus belles institutions risquent de sombrer, si elles ne sont pas vivifiées par la valeur morale des hommes ». L'élément spirituel, l'aspiration vers un ordre nouveau qu'elle contient doivent être précisés et dégagés. Il est permis de souhaiter que l'action catholique vienne à devenir une réalité vivante et profondément humaine.

Ainsi que le souligne M. Eugène Duthoit, l'ouvrage de M. Lamoot est digne de prendre place dans toute bibliographie sérieuse du travail. Il montre « comment le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, chacun à sa manière, et en vue du bien spécifique dont il a la charge, ont voulu garantir la dignité du travailleur. »

ROLAND TULLIEZ.

Vers la stabilisation des prix

Aucune hausse ne sera plus acceptée sans nécessité impérieuse

Les intermédiaires entre la production et la consommation qui ne répondent pas à un besoin certain seront supprimés

Vichy, 14 mars. — Au cours du dernier Conseil des ministres, le gouvernement a précisé sa politique en matière de salaires et de prix.

Soucieux d'introduire plus de justice dans la rémunération des travailleurs, il a obtenu les moyens nécessaires de poursuivre plus rapidement la mise en ordre des salaires.

Mais, il ne dissimule pas que cette mesure manquerait son effet, si les avantages accordés aux travailleurs entraînaient une hausse généralisée du coût de la vie.

Le moment est donc venu de stabiliser les prix.

Le gouvernement, dans ces condition, a décidé qu'aucune hausse nouvelle ne serait, dorénavant acceptée par un comité central des prix, si elle n'est justifiée par la constatation d'un prix de revient exceptionnellement accru ou par la nécessité démontrée de maintenir ou de stimuler certaines productions.

Le gouvernement estime, en outre, nécessaire de comprimer les frais de toute nature que les denrées et marchandises supportent entre leur production et leur mise à la disposition du consommateur. Il s'efforcera, notamment, d'éviter l'interposition dans le circuit de la distribution de tous les intermédiaires dont l'intervention ne répond pas à un besoin certain.

Il aidera, dans un renforcement du contrôle, au respect de la discipline qu'il impose dans l'intérêt du pays.

L'U.R.S.S. noue des relations diplomatiques avec le gouvernement Badoglio

Amsterdam, 14 mars. — On a annoncé officiellement lundi soir à Naples que l'U.R.S.S. et le gouvernement Badoglio avaient décidé de nouer des relations diplomatiques.

Des ministres seront accrédités de part et d'autre. A cette occasion le maréchal Badoglio a adressé à Staline un télégramme de remerciements et de sympathie.

Le service d'informations britannique constate à ce sujet que la Russie soviétique sera le premier pays à avoir un ambassadeur auprès du gouvernement de Badoglio. La représentation des alliés auprès de Badoglio se borne au comité consultatif allié.

LE MANS deux fois bombardé en huit jours

Le dernier raid a fait 60 morts et 37 blessés

Paris, 14 mars. — La nuit de lundi à mardi, Le Mans qui, le 7 mars, avait subi une agression de la part de l'aviation anglo-américaine, a été de nouveau bombardé. Les quartiers ouvriers ont subi d'importants dégâts. Une centaine de maisons ont été gravement atteintes. Deux églises ont été atteintes et l'une d'elle est complètement détruite.

Mercredi matin, 60 morts et 37 blessés avaient été retirés des décombres. Mais on craint que le chiffre des victimes ne soit plus élevé.

70 morts à Toulon

Toulon, 14 mars. — Les équipes de déblaiement travaillant sans relâche ont pu dégager les rues principales. De nouvelles victimes ont été retirées des décombres. Lundi soir, le nombre des morts s'élevait à 70.

Un car de voyageurs mitraillé à Caen

Caen, 14 mars. — Un avion anglo-américain a mitraillé un car de voyageurs, un camion et une camionnette. Une fillette de 11 ans et le conducteur du camion ont été blessés.

Les derniers bombardements aériens ont causé plus de 600 morts à Rome

Rome, 14 mars. — On annonce officiellement que les derniers raids anglo-américains sur Rome ont causé plus de 600 morts parmi la population civile et que plus de 10 000 personnes sont sans abri.

Ceux qui travaillent en Allemagne sont les vrais patriotes. Ils aident à sauver la France du capitalisme anglo-américain et du bolchevisme.

L'anniversaire de la liberté slovaque

Berlin, 14 mars. — A l'occasion du cinquième anniversaire de la Slovaquie libre, la « Deutsche Allgemeine Zeitung » rappelle que le 14 mars 1939 a vu le dénouement victorieux de la lutte menée pendant plusieurs années par le peuple slovaque pour sa liberté et son indépendance, avec l'appui de l'armée allemande et de son chef.

« Depuis cette date, écrit ce journal, la Slovaquie a connu un essor admirable non seulement dans le domaine économique mais aussi sur le plan culturel et social. A l'exemple du front intérieur, le soldat slovaque a été battu vaillamment aux côtés de l'Allemagne et de ses alliés contre le bolchevisme. La Slovaquie est devenue un élément d'ordre avec un peuple travailleur et prêt au sacrifice. C'est pourquoi elle a droit à prendre sa place dans le concert des peuples européens. »

LORD HALIFAX ne croit pas au désintéressement des Américains

Stockholm, 14 mars. — Selon une dépêche de l'agence américaine « United Press », Lord Halifax, ambassadeur britannique aux Etats-Unis dans un discours a « très ouvert » qu'il a prononcé à Washington, a déclaré que le peuple anglais ne comprendra jamais un argument qui viserait à le convaincre que ses sacrifices devraient être plus élevés que ceux des Américains ou que l'on pourrait venir à bout d'une grande entreprise en se bornant à un simple jeu d'écritures.

« En ce qui concerne la loi prêt et bail on entend fréquemment, a dit l'ambassadeur formuler l'opinion que notre dette est énorme et que nous ne serions pas disposés à fournir des contre-prestations suffisantes pour tout ce que les Américains ont fait pour nous. Il est évident que nous sommes reconnaissants aux Etats-Unis de toute l'aide qu'ils nous ont apportée dans le cadre de cette loi, mais nous ne pouvons nous empêcher de rappeler en même temps que le « Lease and Lend » a été nettement qualifié par ses promoteurs comme un acte devant favoriser la défense des Etats-Unis. »

« LE REGAIN », organe des travailleurs français dans l'agriculture, en Allemagne

Berlin, 14 mars. — Le premier numéro du journal « Le Regain », qui est une « hebdomadaire des travailleurs français dans l'agriculture en Allemagne », vient de paraître. En première page, M. Bruneton, commissaire général à l'action sociale pour les travailleurs français en Allemagne, présente lui-même « Le Regain » en ces termes :

« Vous, êtes, travailleurs français dans l'agriculture, très dispersés par petits groupes, à travers l'Allemagne. Il ne faut pas que vous vous sentiez isolés ici et c'est ce lien entre vous tous, c'est aussi ce lien avec la délégation qui s'occupe de vos intérêts que nous avons cherché à créer avec ce journal.

« Je voudrais que ce journal, votre journal, fût un des éléments de cette vie commune entre Français travaillant dans l'agriculture en Allemagne et un élément auquel aussi vous deviez insuffler de la vie.

« Entre nous tous, le lien est créé. Efforçons nous de le rendre toujours plus étroit. »

— Au cours de l'année 1943, la S.N.C.F. a assuré le transport de 24 millions de colis destinés aux prisonniers de guerre, ce qui représente une moyenne quotidienne de 67 000 envois.

— L'administration des P.T.T. va mettre en vente un timbre commémorant le cinquantenaire de la mort de Gounod. Il sera frappé d'une surtaxe au bénéfice du Secours national.

Pour les tuberculeux stabilisés et guéris

Le docteur Grasset, secrétaire d'Etat à la santé et à la famille, a prononcé mardi à la radiodiffusion nationale, une allocution sur les problèmes que pose la lutte contre la tuberculose.

Pour les tuberculeux stabilisés et guéris, le docteur Grasset envisage :

1) la cure post-sanatoriale, qui a pour but de réduire le temps de séjour en sanatorium, de rééduquer et de réadapter au travail des individus qui s'en étaient déshabitués et enfin d'économiser les deniers publics ;

2) l'assistance post-sanatoriale qui a pour but de permettre aux anciens malades de gagner immédiatement leur vie et d'assurer l'existence de leur famille, tout en accomplissant un travail strictement adapté à leur état de santé. Elle n'a pour l'instant qu'une valeur d'expérience.

Des officiers de la L.V.F. reçus par le Maréchal

Vichy, 14 mars. — Le capitaine de Bassompierre, le lieutenant Doriot et le lieutenant Gaucher, de la Légion des volontaires français contre le bolchevisme, ont été reçus, mardi, par le Maréchal.

Le cadavre décapité, découvert à Wattrelos, serait-il celui du Mouscronnois Pierre Bayens ?

Deux semaines déjà se sont écoulées depuis la découverte, dans un jardin de la carrière Agache, à Wattrelos, du cadavre d'un inconnu, décapité dans les conditions que nous avons relatées. Et les investigations de la police de Roubaix, qui se poursuivent sans relâche, n'ont pas permis encore d'identifier la victime de ce drame affreux.

On sait que l'enquête a mené les policiers à Mouscron, où l'on avait signalé la disparition d'un homme dont le signalement correspondait à celui de l'inconnu de Wattrelos. Il s'agit de Pierre Bayens, dit « Gérard », qui habitait rue Ste-Germaine.

Ce Pierre-Gérard Bayens habitait rue Sainte-Germaine. Il y a environ sept à huit mois, il avait été mêlé à une affaire de trafic de faux dollars ; et, depuis, il avait quitté son domicile fuyant l'action de la police bien qui le recherchait. On est à peu près certain qu'il se réfugia alors en France. L'homme avait une amie à laquelle des vêtements de l'inconnu furent présentés, et qui ne les aurait pas reconnus de façon formelle.

Le fait n'a rien d'anormal, si l'on tient, compte que cette personne ne voyait qu'irrégulièrement Bayens, et que celui-ci a disparu depuis près de huit mois. Il aurait donc très bien pu posséder, ou acquérir, un costume qu'elle ne lui connaissait pas.

« Gérard » était particulièrement connu dans les parages de l'abattoir de Mouscron, où se trouvait son domicile. On n'ignorait pas, dans le quartier, les vicissitudes que lui occasionnait son activité de trafiqueur. L'affaire des faux dollars, notamment, en même temps qu'elle le contraignit à mettre la frontière entre lui et les policiers qui le recherchaient, valut bien des ennuis à son amie. En effet, celle-ci aurait été à plusieurs reprises, paraît-il, l'objet de démarches pressantes et dépourvues d'aménité de la part des comparses de Bayens, qui lui réclamaient des précisions qu'elle ne pouvait fournir quant à la disparition de son compagnon, avec lequel ils avaient différentes affaires à régler. Questions d'argent, probablement.

Y a-t-il corrélation entre les développements de cette affaire et la découverte du cadavre ?

Cette piste a retenu l'attention des enquêteurs qui ont fait des recherches en ce sens.

C'est tout ce que l'on peut dire...

Quatre torpilleurs américains coulés au large de Bougainville

Tokio, 14 mars. — Dans la nuit du 10 au 11 mars, des avions nippons ont attaqué une flottille de torpilleurs ennemis au large de la côte sud de Bougainville et ont coulé en très peu de temps quatre unités de ce groupe.

52 avions abattus par les Japonais près de Wewak

Tokio, 14 mars. — Sur 320 appareils ennemis qui attaquèrent en vain les 11 et 12 mars les positions nippones près de Wewak, 52 ont été descendus par des formations nippones. Deux chutes d'avions n'ont pas été confirmées. Six appareils nippons ont été perdus. Les positions nippones n'ont subi que de faibles dégâts.

Les opérations à la frontière indo-birmane

Tokio, 14 mars. — Opérant en liaison avec les troupes nippones avançant dans la région de la vallée du Kaladan supérieur, jusqu'à la région du massif montagneux de Haka Tchin, une formation nippone s'est emparée le 10 mars du Kaladan, a poursuivi son avance et occupé une montagne au nord-est du Kaladan.

Dans l'entre temps d'autres troupes nippones ont occupé avec le concours de l'armée nationale hindoue une crête au nord-ouest de Tchaitow. Elles accentuent leur avance en direction nord.

Raid sino-américain sur le Tonkin

Hanoï 14 mars. — L'aviation sino-américaine a jeté au cours de la journée du 10 mars des bombes sur plusieurs provinces du Tonkin, deux Indochinoises ont été blessées.

L'AFFAIRE DE LA RUE LESUEUR

LE DOCTEUR PETIOT EST TOUJOURS INTROUVABLE

mais sa femme et son frère ont été arrêtés à Auxerre

Une visite à la chambre des supplices installée par le monstre

La journée de mardi a apporté des éléments intéressants à l'enquête en cours à la suite de la découverte, 21, rue Le Sueur, à Paris, des faits [illegible] dont se serait rendu coupable le docteur Marcel Petiot.

Au cours d'une nouvelle et minutieuse inspection de l'hôtel particulier de la rue Le Sueur, les policiers qui, de prime abord, avaient cru que seule la cave avait été utilisée par l'assassin, découvrirent dans les communs une installation curieuse, faite d'une pièce et d'un couloir à angles multiples, qui conduisait à une sorte de cabanon.

(Ph. Sipho.)

21, rue Lesueur

La première pièce était, on le sait, coquettement meublée. C'était, visiblement, le cabinet où Marcel Petiot donnait ses consultations.

La piqûre avant l'in-pace

Il est probable que, chaque fois qu'il examinait un client ou une cliente, le monstre entendait lui faire une piqûre sur-le-champ. Cette opération, selon toute vraisemblance, ne devait produire un effet anesthésiant que cinq ou dix minutes plus tard, alors que le patient cherchait désespérément à sortir d'une espèce de cabinet où l'avait conduit le fameux couloir tortueux par lequel il cherchait à fuir.

Après son passage au cabinet médical, le client sortait par la porte donnant sur le couloir intérieur. Après avoir parcouru deux ou trois mètres, il devait franchir deux nouvelles portes d'une invraisemblable épaisseur et qui — cela est aujourd'hui démontré — avaient été installées pour étouffer les cris ou les appels.

Une section de couloir devait être encore franchie et le visiteur arrivait à la dernière pièce. Il faut imaginer un réduit de 1 m. 50×1 m. 50 assez violemment illuminé par deux fortes lampes. Dans ce cabanon, véritable impasse aux murs tendus de papier clair, on ne relève pas la moindre trace suspecte. Les enquêteurs y remarquèrent d'abord — et non sans intérêt — que plusieurs pitons étaient solidement assujettis aux cloisons. Enfin, de l'autre côté de la porte d'accès, une dernière issue devait assurer la sortie. Malheureusement pour ses victimes, il s'agissait d'une porte factice ! On suppose donc que les clients mystérieux de cet étrange assassin succombaient, dans cette oubliette à la piqûre faite quelques instants plus tôt ou encore plus affreusement à l'asphyxie. Aucune trace de lutte n'a été relevée sur les boiseries et les papiers. Pourtant, au cours de leurs recherches, les collaborateurs du commissaire principal Massu ont trouvé un marque assez semblable à un mas, qui a gaz. Sous un prétexte quelconque, le monstre l'assujettissait-il à ses victimes ou le portait-il lui-même? On ne sait.

Une lentille pour voir à l'aise ce qui se passait dans la fosse à chaux vive

Enfin, dans le mur de gauche, on constata qu'une petite lentille était encastrée dans la cloison et qu'elle permettait de regarder, en la grossissant, la fosse pleine de chaux au fond de laquelle se desséchaient les corps. Tout porte donc à croire que Petiot organisa la mise en scène des plus effroyables crimes que puisse imaginer un sadique.

Maintenant, on s'explique mieux le processus : après la mort dans cette oubliette, le cadavre était sorti par Petiot, conduit jusqu'à la fosse et, après un laps de temps plus ou moins long passé dans la chaux vive, débité et transporté jusqu'au calorifère. Le transport des cadavres explique la raison pour laquelle l'effroyable praticien fit reboucher l'ouverture mitoyenne par laquelle les locataires de l'immeuble voisin pouvaient regarder ses alèves et venues dans la cour.

Un sadique et un fou ?

Reste à expliquer dans quel dessein le monstre a commis cette série de crimes. Seul son interrogatoire pourrait éclaircir la psychologie de cette tragédie répétée. Dans la situation actuelle, on pense qu'on se trouve en présence d'un sadique et la découverte, rue Caumartin, d'une statuette en bois d'un caractère démoniaque est de nature à étayer cette hypothèse.

Rue Lesueur, des papiers ont été saisis, des lettres, des factures et aussi des ordonnances du cabinet de la rue Caumartin portant des phrases sans suite écrites par le docteur, des élucubrations de dément, des mots répétés à l'infini, dénotant un état mental proche, à certains moments, de la folie. Des coupures de journaux traitant de maladies mentales ont été trouvées ; une, notamment, intitulée : « La névropathie chronique est-elle guérissable ? » montre bien l'intérêt que portait l'assassin à tout ce qui se rapportait à son état.

Petiot faisait-il souffrir ses victimes plusieurs jours ?

Les produits pharmaceutiques trouvés dans la villa font croire que Petiot faisait souffrir ses victimes pendant plusieurs jours, et que c'est pour cela qu'il avait pris toutes ses précautions pour que le bruit de leurs plaintes n'arrivât pas au dehors.

Auxerre, 14 mars. — La femme du docteur Petiot a été arrêtée mardi soir en gare d'Auxerre.

Mme Petiot, qui avait quitté précipitamment Paris et gagné Auxerre, où son père était établi charcutier, a été appréhendée au moment où elle se disposait à quitter la ville.

* * *

Auxerre, 14 mars. — Mardi soir, le commissaire de police d'Auxerre a décidé, en raison de certains détails révélés par l'enquête de maintenir à sa disposition le frère du praticien en fuite, M. Maurice Petiot, négociant en appareils de T.S.F., à Auxerre.

Une femme qui l'a « échappé belle »

Mme Parisinot, vendeuse dans un grand magasin, déclarait lundi à un journaliste : « Je devais être tuée cet après-midi, à 15 heures ».

Mme Parisinot souffrait de rhumatisme à la main. Samedi soir, son pharmacien lui avait conseillé d'aller voir le docteur Petiot, rue Caumartin, parce qu'il soupçonnait une foulure. La bonne dame explique comme suit la suite de son aventure :

« Après un quart d'heure d'attente chez le docteur Petiot, je me trouvai devant un homme qui avait plutôt l'air d'un maçon que d'un médecin. Son costume était maculé de chaux. Je lui tendis ma main. Pendant qu'il l'examinait, il me fixa étrangement de ses grands yeux noirs, à tel point que je crus, un moment, avoir affaire à un fou. Il radiographia ma main et dit :

« C'est une foulure. Vous avez besoin de chaux. Je n'ai pas ici les appareils nécessaires. Venez me trouver à ma clinique spéciale de la rue Lesueur, n° 21 ; je vous attendrai lundi à 15 heures. »

La vie antérieure du docteur Petiot

Nous avons dit hier quelques mots des antécédents de Petiot. Voici quelques nouveaux détails à leur sujet :

Le nom de Marcel Petiot s'inscrit une première fois sur les registres de la police alors qu'il fréquente le collège d'Auxerre. Armé d'un bâtonnet de glu, il dérobe des lettres déposées dans les boîtes. La famille du délinquant est des plus honorables. L'affaire est classée avant l'intervention du parquet.

Survient la guerre de 1914-18. L'ex-collégien a poursuivi ses études médicales.

Il part comme médecin aide-major, mais il est bientôt réformé, on le sait, pour débilité mentale.

Spécialiste des maladies mentales ?

Il poursuit ses études et s'inscrit à la Faculté de médecine de Paris, où il obtint son titre de docteur en médecine en 1921. Le sujet de sa thèse est déjà une précieuse indication. Le jeune médecin attiré par les maladies mentales, passa sa thèse sur le sujet suivant : « Contribution à l'étude de la paralysie secondaire aiguë ; ses relations avec l'encéphalite épidémique. »

Condamné en correctionnelle

Il se marie avec la fille de commerçants considérés des environs d'Auxerre. Un beau jour, on retrouve Marcel Petiot établi médecin à Villeneuve-sur-Yonne.

Devenu maire et conseiller général, le praticien acquiert de l'influence et aussi de l'audace. On relève à cette époque une condamnation en correctionnelle pour falsification de bulletins de consigne de la S.N.C.F. Il a aussi une « histoire » au sujet d'un vol d'essence. Puis il se fait « pincer » pour vol d'électricité avec truquage de compteur. Les influences jouent et les juges d'instruction semblaient sensibles à la personnalité du médecin.

Mais la voix publique ne s'y trompe pas. Le docteur Petiot devient rapidement impopulaire et on l'accuse bientôt d'avoir assassiné sa bonne.

Par une pudeur incompréhensible, on n'ose pas exiger du médecin qu'il donne ses empreintes digitales.

Une gérante de laiterie disparaît...

Une gérante de laiterie venant à disparaître dans des conditions mystérieuses, les soupçons se portent sur le docteur Petiot. On tente d'obtenir ses empreintes par ruse en faisant circuler un buvard humide lors d'une réunion du conseil municipal. Mais l'astucieux médecin évente la ruse.

...Une autre personne aussi, qui en savait trop !

Une personne qui devait avoir quelques renseignements sur la mort de la laitière disparaît aussi dans des conditions fort suspectes. La rumeur publique en accuse le médecin.

De plus en plus exécré et abandonné de sa clientèle, le docteur Petiot doit quitter Auxerre et il vient s'installer à Paris, 66, rue Caumartin. Pour se refaire une clientèle, le docteur n'hésite pas à faire une publicité scandaleuse dans les boîtes de nuit.

Encore en correctionnelle il y a deux ans

Sitôt installé à Paris, le docteur Petiot eut affaire à la justice. Une première affaire l'amena, le 11 mai 1942, devant la 10me chambre correctionnelle. Il fut condamné à 10.000 francs d'amende. Quelques jours après, le 26 mai, Petiot était condamné à un an de prison avec sursis et à 10.000 fr. d'amende. Il fit appel contre les deux jugements. Au lieu de 10.000 francs d'amende, il obtint de ne payer que 1.200 francs, et son année d'emprisonnement fut transformée en une amende de 2.400 francs.

Il s'en fallut de peu, pourtant, que l'assassin ne fût démasqué depuis un an. Deux hommes eurent le sentiment que Petiot était plus qu'un malhonnête homme, plus qu'un monsieur qui s'enrichissait en faisant payer quelques centaines de francs une ordonnance de complaisance.

Le 22 mars 1942, un homme avait disparu

En effet, le juge d'instruction chargé d'instruire ces affaires, M. Olmi, et son greffier, M. Grandet, s'étonnèrent que certains « malades » du docteur ne parussent jamais aux audiences.

Une des habituées du cabinet de la rue Caumartin, Jeanne Gaul, se présenta un jour chez Petiot en compagnie de son ami, M. Jean Marc Van Bever, pour qui elle demanda aussi les avantages d'une cure de désintoxication, bien qu'il ne fût pas toxicomane. Convoqué chez le magistrat, M. Bever accabla le médecin et dit son intention de charger Petiot à l'audience. Cela se passait le 15 mars 1942. Le 22 mars, M. Bever ne reparaissait pas à son domicile, 56, rue Piat. On ne devait jamais retrouver sa trace.

Interrogé sur la disparition de M. Bever, Petiot affirma évidemment n'en rien savoir. Le malheureux disparu, qui était sans doute déjà assassiné, fut condamné par défaut à un an de prison et 2.400 fr. d'amende.

Le 26 mars, une cliente, à son tour...

En ce même mois de mars 1942, le médecin était encore poursuivi pour avoir délivré à Mlle Raymonde Beu-

(Ph. Sipho.)

L'ouverture de la fosse à chaux

det, deux ordonnances de désintoxication, une à son nom, l'autre au nom de la mère de la jeune fille, Marthe Kahid, demeurant rue de la Huchette. Celle-ci affirma au juge d'instruction qu'elle n'était point toxicomane. Petiot était en faute ! C'est alors que le médecin la convoqua à son hôtel, rue Lesueur pour « arranger l'affaire ». C'est le 26 mars 1942. Le soir de ce jour, M. Kahid reçut une lettre de sa femme, glissée sous la porte :

« Ne sois pas inquiet à mon sujet. Dans l'intérêt de notre fille, il vaut mieux que la justice s'imagine que je suis une toxicomane. Notre enfant ne sera alors plus condamnable. Pour m'épargner des interrogatoires difficiles, je pars pendant un mois en zone sud. »

Et, à son tour, Mme Kahid disparut, sans qu'on pût jamais retrouver trace de son passage nulle part.

Dans le cabinet du juge d'instruction, M. Olmi, il y eut alors une confrontation terrible entre le mari de Mme Kahid et Petiot.

— C'est vous qui l'avez assassinée ! hurlait M. Kahid.

— Ce monsieur est fou. Enfermez-le..., disait le médecin en ricanant.

« Je ne vous soupçonne pas d'avoir brûlé les disparus dans votre chaudière », lui avait dit le commissaire !

Le magistrat ouvrit alors une information contre inconnu pour séquestration. L'enquête n'aboutit pas : rien ne fut relevé contre Petiot. On perquisitionna à son domicile, le 8 mai 1943. Le médecin se mit fort en colère, à ce point que le juge finit par lui dire, textuellement :

— Mais je ne vous accuse pas. Je veux vous entendre comme témoin. N'allez pas croire que je vous soupçonne d'avoir brûlé les disparus dans la chaudière de votre chauffage central !

Petiot dut frémir...

La seule chose qu'il eut à expliquer fut la présence dans un tiroir de nombreux bijoux de femmes.

— Ils m'ont été donnés par des clientes qui ne pouvaient me régler en espèces, dit-il...

N'était-ce point logique ? On oublia Petiot, et le monstre put continuer sa terrible besogne.

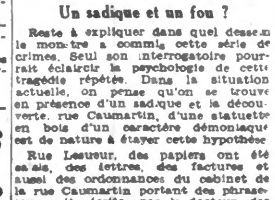

(Ph. Sado)

La chaudière tragique

Un beau-père charcutier et restaurateur mais infâme

Le docteur Petiot avait été admis dans l'Ordre des médecins après avoir fourni au Conseil de l'Ordre, un casier judiciaire vierge malgré ses condamnations.

Son beau-père, M. Lebiais, quittant son étal de charcutier à Auxerre, était venu s'établir à Paris, rue de Bourgogne où il tenait un hôtel-restaurant très fréquenté, à l'époque par certains parlementaires.